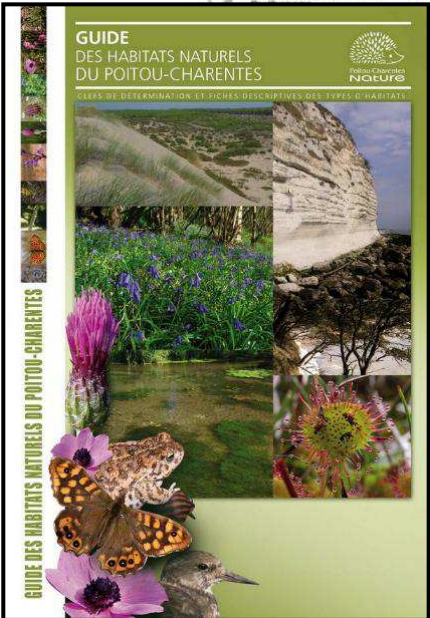


Rapport d'activités 2012



année 2012
AG du 26 juin 2013

Poitou-Charentes Nature
Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte
www.poitou-charentes-nature.asso.fr

☎ 05 49 88 99 23
☎ 05 49 88 98 78
✉ pc.nature@laposte.net

Sommaire

Patrimoine naturel	4
<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire d'Espaces Naturels • Conservatoire Botanique National Sud Atlantique • Comité de Pilotage de l'ORENVA • Conseil National de Protection de la Nature • Trame Verte et Bleue • Schéma de Création des Aires Protégées • Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers et PEFC • Comité Consultatif de la RBI de la Sylve d'Argenson • CRAE (Commission AgroEnvironnement • Agrobio • Plan Régional d'Agriculture Durable • Semences fermières • Comité Écophyto 2018 • ONCFS « Journée recherche et développement » • Habitats naturels • Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage • Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes • Chauves-souris arboricoles • PNA chiroptères • Coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes pour la SFPEM • Groupe Loutre de la SFPEM • Vison d'Europe • PNA maculinea • Lépidoptères du Poitou et des Charentes • Connaissance des Orthoptères du Poitou-Charentes • PNA Odonates • PNA Grande Mulette • Gallaselle • Hirondelles du Poitou et des Charentes • Atlas des Oiseaux en hiver 	5 6 7 8 9 10 11
Eau	12
<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2012 • Les travaux organisés par l'État en 2012 • Les programmes concernant la région dans les départements • Divers • CLE du SAGE Boutonne 	
Déchets	13
<ul style="list-style-type: none"> • Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers • Commission Locale d'Information de Gizay (86) et de Clérac (17) • Plan régional de réduction et d'élimination des déchets dangereux (PRREDD) 	
Aménagement du Territoire	13
<ul style="list-style-type: none"> • LGV Tours-Bordeaux • LGV Poitiers-Limoges 	14
Environnement (divers)	14
<ul style="list-style-type: none"> • Plan Régional Santé Environnement (PRSE2) • Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie du Poitou-Charentes • Air – Atmo • AREC • Commission régionale des aides de l'ADEME 	15

Communication, éducation à l'environnement	16
• Festival de Ménigoute	
Relations extérieures	16
• CESER	
• Conseil Régional	
• État	17
• Fonds européens	
• Ifrée	
• Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)	
• Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CRCA	
• France Nature Environnement	18
Fonctionnement interne, communication.....	19
• Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif	
• Réunions	
• Agrément	
• Médias : Radio Accords	

Rédacteurs :

Anthony le GUEN (ALG)
 Bruno FILLON (BF)
 Catherine DEMARCQ (CD)
 Céline GRACIEUX (CG)
 Claude MATARD (CM)
 Catherine TROMAS (CT)
 François LEFEBVRE (FL)
 Fabien MERCIER (FM)
 Guy CHÉZEAU (GC)
 Gustave TALBOT (GT)
 Jacques BRIE (JB)
 Jean-Louis JOLLIVET (JLJ)
 Laurent PRÉCIGOUT (LP)
 Maxime BLANCHET (MB)
 Michel CAILLON (MC)
 Miguel GAILLEDROT (MG)
 Marie LEGRAND (MLD)
 Maxime LEUCHTMANN (MLN)
 Marjorie POITEVIN (MP)
 Nicolas COTREL (NC)
 Olivier PRÉVOST (OP)
 Olivier ROQUES (OR)
 Pierre GUY (PG)
 Stéphane BARBIER (SB)



Le Président du Conseil Général des Deux-Sèvres devant le stand PCN à Ménigoute

Crédit photo : Bruno FILLON / Poitou-Charentes Nature

Photo de couverture : pêche de sauvegarde d'amphibiens à Rouillet Saint Estèphe (16) sur le tracé de la LGV SEA

Coordination : Dominique FINIDORI, Bruno FILLON

Mise en page : Bruno FILLON

❶ PATRIMOINE NATUREL

• **Conservatoire d'Espaces Naturels**

Pierre GUY a laissé la présidence du Conseil scientifique du CREN à Jean-Pierre Sardin fin 2012.

Pierre GUY, Michel GRANGER et Jean-Michel MINOT représentaient Poitou-Charentes Nature au CA du Conservatoire en 2012, Michel Granger ayant laissé son poste à Daniel GILARDOT au printemps 2013.

Les 4 associations généralistes départementales, la LPO et la LPO Vienne représentent Poitou-Charentes Nature en compagnie de Pierre GUY (pour Poitou-Charentes Nature) à l'AG du CREN.

BF

• **CBN SA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique)**

Une seconde réunion d'échanges PCN-CBNSA s'est tenue le 16 février à Mignaloux-Beauvoir

Après une 1ère réunion avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique le 8 décembre 2011, cette 2ème réunion avait pour objectif une présentation de la future base de données « Flore Sud-Atlantique » du CBNSA, et des échanges sur quelques projets où nous pourrions collaborer :

- BDD « Flore Sud-Atlantique » : cette base de données conçue en interne par le CBNSA s'inspire du fonctionnement de biolovision (saisie en ligne, carnet d'obs, etc.), avec des adaptations et perfectionnements propres à la flore (validation nomenclature automatique, délimitation des secteurs prospectés sous forme de polygone ligne ou point par l'observateur, etc.). Cette base est interopérable avec celles des autres CBN (en vue de synthèses nationales). Elle devrait être ouverte au public à l'automne 2012. Des conventionnements CBNSA-PCN pourront être envisagés projet par projet (par exemple, utilisation de la base par les botanistes de PCN pour saisir et récupérer les données lors d'un programme d'inventaire spécifique).
- Réactualisation des listes rouges régionales : les botanistes de PCN avaient envisagé de s'impliquer sur ce projet, mais cette révision des listes rouges régionales pour la flore a été confiée aux CBN (méthodologie UICN, coordination nationale MNHN, FCBN et FNE). Le CBNSA se charge de cette ré-actualisation en région ; une éventuelle coopération serait à définir.
- Méthodes d'inventaires floristiques : question de fond : les inventaires PCN sont-ils compatibles avec la BDD Flore-Sud-Atlantique ? Echanges méthodologiques et suggestions CBNSA (superficie réduite des relevés, etc.). Comme l'a souligné J. Terrisse, c'est au CBNSA d'adapter sa BDD à nos méthodologies de collecte de données s'ils devaient les récupérer, et non l'inverse.
- Points de l'ordre du jour, non abordés faute de temps : animation du réseau de botanistes bénévoles, valorisation documentaire.

Nous apprenons le départ officiel du directeur du CBNSA (Frédéric Blanchard) ; notre contact est le référent régional Frédéric FY.

SB

• **Comité de Pilotage de l'ORENVA (Observatoire Régional des plantes exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques) en Poitou-Charentes**

Stéphane Barbier a participé à la réunion annuelle de ce comité en mai 2012.

En 2012, hormis les nombreuses données collectées sur le cours de la Vienne (dans le cadre d'une étude confiée à GEREPI) et quelques données sur le Marais Poitevin, il y a eu peu de données collectées sur la région. Il n'y a pas eu de nouvelles espèces aquatiques végétales envahissantes découvertes en 2012.

Plusieurs participants soulignent que :

- au-delà du simple inventaire il serait nécessaire de quantifier de manière simple les espèces, pour mieux juger l'évolution des populations et donc le succès des opérations conduites.
- il serait nécessaire d'avoir une liste des espèces envahissantes en Poitou-Charentes, avec hiérarchisation des espèces (comme cela existe en Pays-de-la-Loire).

La problématique de récolte des données via des PDA a fait l'objet de discussions.

Perspectives 2013 :

- volonté de réfléchir au bénévolat associatif pour capitaliser de la donnée (évoqué rapidement sur un diaporama de Lena Rabin ; non repris dans le compte-rendu du CoPil réalisé par l'ORENVA)
- réflexion sur un critère d'engagement à ne pas planter d'espèces invasives dans les « villes et villages fleuris »
- Priorité à la connaissance des espèces envahissantes aquatiques et des berges du lit mineur, mais un travail sur les espèces terrestres et les espèces animales n'est pas exclu à l'avenir.

SB

- **Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)**

Le renouvellement et la redéfinition du CNPN n'ont toujours pas été mis en œuvre (c'est en cours en 2013) et Jean-Pierre Sardin a continué à représenter Poitou-Charentes Nature au Comité Permanent et aux réunions de la commission Aires Protégées du CNPN.

BF

- **Trame Verte et Bleue (TVB)**

Groupes de travail

Pour le travail de cartographie, les principaux acteurs concernés ont été réunis en ateliers thématiques organisés par sous-trame : forêt et landes, zones humides, pelouses sèches calcicoles, plaines ouvertes et systèmes bocagers. L'objectif de ces ateliers a consisté à définir une méthode pour la modélisation des réservoirs de biodiversité et des corridors avec la définition d'une liste d'espèces indicatrices notamment. Les premiers résultats cartographiques présentés méritent d'être affinés.

Le Comité Régional Trame Verte et Bleue s'est réuni le 22 mars 2012 à l'Espace Mendès France de Poitiers sous la coprésidence d'Anne Emmanuelle Ouvrard, Directrice de la DREAL et de Laurence Marcillaud, Vice Présidente du Conseil Régional. Les 2 diaporamas présentés: « Résultats de l'enquête régionale sur la biodiversité communale et Trame Verte et Bleue », et « Présentation de la méthode cartographique par le bureau d'étude CETESO », ont donné lieu à 2 séquences d'échanges avec les participants ce qui a permis de valider la méthodologie et les groupes de travail prévus dans le cadre des sous trames envisagées: landes-forêts, bocage, plaine, pelouses sèches et zones humides-cours d'eau-milieux littoraux tout en prenant en compte les suggestions proposées par les participants pour faciliter l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

CG et MC

- **Schéma de Création des Aires Protégées (SCAP)**

Pas d'informations en 2012 sur l'avancement de ce dossier, mis entre parenthèses avec les élections et la pression des lobbies. Le comité régional de suivi prévu en janvier a même été reporté *sine die*, ce qui a conduit Poitou-Charentes Nature à écrire au Préfet de Région pour protester et demander une réunion rapide.

BF

- **Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers et PEFC (Écocertification forestière)**

Maxime Blanchet représentant Poitou-Charentes Nature au pôle « Forêts /Espaces boisés »

Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier

Le Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier en Poitou-Charentes (PPRDF) a été mis en consultation du 27 février au 27 mars 2012. A cette occasion, PCN a rédigé une contribution dans laquelle notre association émet des réserves sur un plan exclusivement centré sur la demande d'une mobilisation accrue des bois qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la biodiversité (y compris celle des sols). PCN regrette également que l'incitation à l'augmentation de la récolte de bois issu du bocage ne s'accompagne d'aucune mesure permettant d'assurer la pérennisation de cette ressource (plan de gestion durable) et accélère ainsi le phénomène de disparition des haies. Dans sa réponse, la DRAAF écrit partager cette dernière préoccupation et se dit favorable à un plan de gestion : à suivre.....

Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers

PCN a participé aux deux réunions de la Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFPF) qui se sont tenues à Poitiers le 14 février et le 6 septembre. Cette commission gère essentiellement les fonds Etat/Europe et valide les programmes de stratégies locales de développement forestier.

PEFC

PCN siège au conseil d'administration de PEFC-ouest et à ce titre, nous avons participé à l'assemblée générale qui s'est tenue à Paris le 23 mars et au Comité Régional qui s'est réuni aux Ruralies le 29 novembre.

Rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois

La circulaire qui cadrerait ces rencontres, sous l'égide des ministères de l'Agriculture et de Redressement Productif et en partenariat avec l'Association des Régions de France, envisageait que les APNE puissent participer aux débats. Ce ne fut pas le cas en Poitou-Charentes, en dépit de notre demande. Nous avons seulement été invités à la restitution des ateliers qui se sont déroulés en décembre.

MB

- **Comité consultatif de la Réserve Biologique Intégrale de la Sylve d'Argenson (forêt domaniale de Chizé)**

Poitou-Charentes Nature a mandaté ses associations membres en Deux-Sèvres, DSNE et Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, pour participer à ces réflexions.

BF

- **CRAE (Commission Régionale AgroEnvironnement)**

Poitou-Charentes Nature a été représentée à chacune des Commissions Régionales Agro-Environnementales (CRAE) organisée par la DRAAF Poitou-Charentes.

En 2012, 4 commissions ont été organisées pour faire d'une part, le point sur les financements des dispositifs PVE (Plan Végétal pour l'Environnement) et MAE engagés en 2012 et d'autre part, pour préparer la campagne 2013.

Parmi les projets à enjeu biodiversité remarquable, PCN et ses associations membres sont très concernés en tant qu'opérateurs MAET, notamment pour les projets concernant la préservation de l'outarde canepetière et des oiseaux de plaine.

BF

- **AGROBIO**

La 4^e Conférence Régionale de l'agriculture biologique de Poitou-Charentes s'est tenue le 11 octobre 2012 à la Préfecture de Région.

Le plan régional 2008/2012 a permis de passer à 2,4 % de la SAU en agriculture biologique en fin 2012. L'accent est mis sur l'organisation des filières : groupement de producteurs, outils de stockage et de transformation, l'organisation des consommateurs (AMAP, RHD). La plupart des lycées agricole sont ou vont passer en AB pour développer la formation et la recherche agronomique. Les structures d'animation continueront d'être soutenues. Pour toutes ces actions la Région a investi plus de 3 millions d'€.

Le besoin de références technico économiques est important. Les partenariats avec les autres organisations agricoles sont à développer.

Les producteurs sont plutôt jeunes. La réflexion pour engager la conversion est souvent longue. Le problème de la transmission des exploitations AB se pose.

GT

- **Plan Régional d'Agriculture Durable**

PCN a été invitée à donner son avis sur ce plan. L'agriculture conventionnelle n'est pas durable car polluante, énergivore, privilégiant le rendement au prix de revient, impactant négativement les paysages, contribuant à la dégradation des ressources naturelles : l'eau en quantité et qualité, la biodiversité sauvage et domestique, qualité de l'air (émission de GES).

L'eau : malgré une diminution des surfaces irriguées et une baisse des prélèvements les étiages estivaux restent préoccupants (50 % des rivières asséchées !). Le bilan des retenues des substitutions est à faire (financier, remplissage...). Rappelons que 90 % de la SAU n'est pas irrigué et que seulement 10 % des producteurs sont irrigants. L'adaptation au changement climatique concerne toutes les productions agricoles.

Nitrates : la pollution par les nitrates continue, la maîtrise des apports azotés est toujours d'actualité.

Pesticides : aucune amélioration à ce jour. La quantité de matières actives utilisée n'a pas diminué. L'objectif de diminution de 50 % d'ici 2018 ne sera vraisemblablement pas atteint. Les pesticides posent un grave problème de santé.

Biodiversité : pas d'amélioration notable sur ce front, destruction d'habitats, d'écosystèmes, de zones humides pèsent sur l'avenir de nombreuses espèces de faune et de flore, remarquables ou communes.

L'artificialisation des terres agricoles doit cesser en grande partie, pour préserver la production agricole. Le développement de l'agriculture biologique doit être amplifié. Les itinéraires culturaux, prenant en compte les données agronomiques, dont le maintien des prairies, doivent aller vers une

agriculture à haute valeur environnementale. La notion de coûts de production, les produits agricoles transformés régionalement, l'augmentation des emplois agricoles et para agricoles sont des objectifs immédiats à privilégier.

GT

- **Semences fermières**

Un colloque réunissant diverses organisations et syndicats agricoles, auquel PCN invité a participé, avait pour objectif de démontrer l'intérêt agronomique et économique d'utiliser des semences fermières. Permettre ainsi la conservation de gènes indispensables pour la réorientation vers une production agricole plus autonome et plus économe en intrants. Ainsi des espèces résistantes aux maladies, à la sécheresse, complémentaires (association de légumineuses et graminées) ont moins besoin d'engrais ou de pesticides. PCN partageant ces objectifs a signé la résolution finale.

GT

- **Comité Écophyto 2018**

Au niveau national, Pierre Guy a poursuivi son investissement au sein de FNE avec de très nombreuses réunions (plus d'une dizaine) durant l'année, avec notamment un travail sur la définition d'indicateurs de suivi.

Il a aussi siégé au comité de pilotage Ecophyto **en Poitou-Charentes**.

Il a participé le 23 mai, à Blanzay 16, à la présentation du programme "Fermes Ecophyto". Tant en région qu'au niveau national, les mentalités des professionnels évoluent vers la volonté d'une meilleure utilisation des pesticides, mais à ce jour, il n'y a aucune diminution de leur usage depuis 2008.

BF et PG

- **ONCFS « Journée recherche et développement »**

Le 3 avril 2012 s'est tenue au LPA de Montmorillon la journée « recherche et développement » organisée par l'ONCFS Poitou-Charentes Limousin. La thématique retenue concernait les espèces d'apparition nouvelles en France métropolitaine, qu'elles présentent un caractère invasif au non. Je retiendrais tout particulièrement les exposés de Jean-Marc Cugnasse sur les oiseaux, et bien sur celui de François Léger sur les mammifères (chien viverin, raton laveur, vison d'Amérique,...) dont la présence encore localisée mérite toute notre attention en raison d'une progressive augmentation des observations. Les débats à la suite des exposés en particuliers sur l'attitude à adopter face à l'arrivée d'une espèce allochtone furent animés (sur le cas de l'ibis sacré par exemple).

Très bonne organisation de la journée, nombreux échanges et prises de contact (chat forestier, loup).

OP

- **Habitats naturels**

L'année 2012 a vu la publication du « **Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes** », fruit de 5 années de rédactions commencées en 2006.

Jean Terrisse en a assuré la maîtrise d'œuvre avec brio, la LPO ayant assuré la mise en page de l'ouvrage reconnu de qualité par les acheteurs.

Un prix de lancement a été consenti jusqu'à début 2013 (29 € au lieu de 35 €) et sans publicité particulière cet ouvrage a trouvé son public grâce notamment à la mise en ligne des fiches et à l'information en bas de chaque page de l'existence de cette compilation.

Un cofinancement a été apporté régulièrement depuis le début de l'action par Conseil Régional et la DREAL.

BF

- **Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage**

Créé et géré par Charente Nature, ce centre bénéficie de l'aide du Conseil Régional dans le cadre des contrats d'objectifs avec PCN.

Le bilan synthétique des activités 2012 permet de mettre en évidence que 367 oiseaux (78%), 97 mammifères (21%) et 4 reptiles (1%) ont été accueillis. Le ramassage des jeunes et les chocs avec les véhicules sont les principales causes des accueils,

Plus de 50% des animaux accueillis, toutes espèces confondues, ont été remis en liberté avec toutes les chances de survivre dans le milieu naturel, avec une durée de séjour moyenne égale à 29 jours par animal pris en charge, soit 14 800 journées d'hébergement-hospitalisation.

BF

- **Programme de Sauvegarde des Landes de Poitou-Charentes**

Initié il y a plus de 10 ans sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par la LPO Vienne, le programme pour la « Sauvegarde des landes de Poitou-Charentes » réalisé avec l'aide financière du Conseil Régional, de la DREAL et de l'Europe (FEADER), touche à sa fin.

Suite aux inventaires biologiques réalisés en 2010 sur une trentaine de sites de landes de la région, des démarches ont été entreprises auprès des propriétaires concernés afin de les sensibiliser à la préservation de ces milieux et aux outils à leur disposition pour s'engager dans cette voie. Pour chaque site de landes, une notice de gestion a été rédigée à destination des propriétaires afin de leur présenter les enjeux biologiques du site et proposer des orientations de gestion. L'objectif à terme étant de garantir la préservation de ces milieux par l'acquisition des parcelles ou la signature de convention de gestion.

Sur certains sites, ces démarches sont déjà engagées avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes ou le Conseil Général pour le département de la Vienne.

CG

• Programme régional « Chauves-souris arboricoles »

La phase terrain du programme régional sur les chauves-souris arboricoles s'est achevée en 2011, 2012 a surtout été une année d'analyse et de rédaction du rapport de synthèse de l'action. En guise de restitution aux propriétaires participants et à destination des autres propriétaires, un « Guide d'accueil de la faune en forêt » devrait être publié. Il devrait se présenter sous la même forme que le « Guide des milieux associés à la forêt » du CRPF Poitou-Charentes, partenaire du programme. La partie Chiroptères a donc été rédigée en lien avec les résultats du programme, notamment sur le volet gestion sylvicole en faveur des chauves-souris.

Au niveau communication et sensibilisation, l'exposition sur le programme a été achevée et inaugurée au Festival de Ménigoute 2012. Elle comprend 5 panneaux, une présentation du programme, un zoom sur quelques chauves-souris arboricoles, les gîtes utilisés, les techniques d'étude et les mesures de gestion favorisant les chauves-souris.

Ce programme reçoit le soutien du Conseil Régional, de la DREAL Poitou-Charentes et de l'Europe (FEADER).

ALG



Un des cinq panneaux d'exposition du programme chauves-souris forestières

• Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères

En 2011, dans le cadre de la rédaction du Plan Régional, plusieurs groupes de travail ont été menés sur 5 thématiques, les bâtiments, les ouvrages d'art, la forêt, les infrastructures de transport, et les éoliennes. Pour chacune de ses thématiques, il a été abordé les enjeux de connaissance, de protection et de sensibilisation. Les discussions ont permis d'identifier un certain nombre d'actions à décliner en Poitou-Charentes ainsi que des objectifs liés à ces actions. Après concertation entre associations départementales, il a été présenté pour discussion, lors du 3ème comité de pilotage PRAC du 23 février 2012, la première version des fiches actions. Après la prise en compte des remarques et des suggestions, le document a été transmis à la DREAL pour relecture avant passage en CSRPN.

Ce travail est réalisé grâce à une subvention de la DREAL Poitou-Charentes.

ALG

• Coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes pour la SFPEM

L'année 2012 a vu la coordination régionale du Groupe Chiroptères reprise par Maxime LEUCHTMANN suite au départ de Sandrine BRACCO en 2011.

Les missions principales réalisées ont été les suivantes :

- Élaboration d'un nouveau programme d'étude, de sensibilisation et de protection pour les chauves-souris en Poitou-Charentes. Ce programme, d'une durée de 3 ans (2013-2015), porte sur les chauves-souris anthropophiles et particulièrement sur les espèces prioritaires suivantes : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Grand murin, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe. Ce programme comporte un important volet visant à améliorer les connaissances (prospection du bâti public et ouvrages d'art, « porte à porte » chez les particuliers, écoute au détecteur, capture et pose d'émetteurs), ainsi qu'un important volet de communication/sensibilisation (animations grand public, communiqués de presse, et déclinaison régionale de l'opération « Refuge pour les chauves-souris »).
- Participation aux rencontres annuelles des coordinateurs à Bourges (17 et 18/11), échanges sur de multiples sujets (avancement des Plan Régionaux d'Actions, éolien, missions de la SFPEM, etc.)
- Participation aux échanges concernant la mise en place d'un nouveau système national organisant la capture des Chiroptères (2 formateurs désignés en Poitou-Charentes : Matthieu DORFIAC et Maxime LEUCHTMANN) et participation à un premier week-end de formation des formateurs (homogénéisation des pratiques, déontologie, etc.).
- Participation à de nombreux échanges sur la liste de discussion des coordinateurs et relais auprès des structures départementales.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces de Chiroptères métropolitaines, au titre de l'article 17 de la Directive « Habitats Faune Flore », la SFPEM a sollicité le groupe chiroptères de Poitou-Charentes Nature pour transmettre des données de répartition de différentes espèces de chauves-souris par maille. Ces informations doivent permettre de déterminer ensuite le statut chorologique de chaque maille (espèce présente de façon permanente, de façon occasionnelle, en migration seulement, accidentelle ...), de façon à délimiter l'aire de répartition de l'espèce en France pour le calcul de l'état de conservation de chacune d'elles.

MLN et BF

- **Groupe Loutre de la SFPEM**

Depuis plusieurs années, le Groupe Loutre de la SFPEM permet aux naturalistes travaillant sur l'espèce dans différentes régions de France de se retrouver et d'échanger sur :

- leurs expériences respectives,
- le fonctionnement/application du PNA dans leurs régions,
- les actions techniques et les méthodologies et protocoles à mettre en place.

Pour la deuxième année consécutive, cette rencontre s'est déroulée sur deux jours dans les locaux du Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges les 1er et 2 décembre 2012. Bien que le PNA Loutre ne soit pas décliné à l'échelle de notre région, Miguel Gailledrat sous l'égide de Poitou-Charentes Nature participe chaque année à cette rencontre annuelle.

Au cours de cette rencontre, des échanges ont notamment été réalisés sur le Plan d'Action national (bilan par région), sur le rapportage Natura 2000, la mise en place de l'opération « havre de paix », la collecte et le stockage de cadavres, la cohabitation loutre et pisciculture. Le bilan de cette rencontre a été transmis à chaque coordinateur départemental.

MG

- **Vison d'Europe**

Poitou-Charentes Nature siégeant normalement dans le comité de Suivi du plan National d'Actions (PNA) sur le Vison d'Europe, n'a pas assisté aux réunions, notre représentant Philippe Jourde étant indisponible.

BF

- **PRA maculinea**

La déclinaison régionale du plan d'action sur les Maculinea, financé par la DREAL Poitou-Charentes, avance progressivement, avec la rédaction de l'état des lieux et le ciblage des actions prioritaires à mettre en œuvre dès 2013.

La cartographie à l'échelle régionale des pelouses sèches calcaires dans le cadre du SRCE (TVB) permettra d'étudier les métapopulations d'Azuré du serpolet en région, en utilisant les données issues de l'atlas régional.

Les autres actions prioritaires concernent la vérification des stations historiques d'Azuré des mouillères et des sanguisorbes sur la région. L'aide du CBSA a été sollicitée afin de localiser toutes les données historiques des plantes hôtes.

NC

- **Lépidoptères du Poitou et des Charentes**

2012 a été la dernière année d'inventaire pour l'atlas régional des Papillons de jour du Poitou et des Charentes, que DSNE coordonne au niveau régional, avec le soutien du Conseil Régional, de la DREAL et de l'Europe (FEADER).

Cette année a permis de collecter globalement près de 33 000 observations (les 2/3 en 17 et 79 – même pression qu'en 2011), ce qui amène la base de données régionale à 140 000 données de papillons de jour collectées (95% après 2000). Plus de 210 personnes ont ainsi participé en 2012 à la poursuite des prospections en vue de réaliser l'atlas régional. Un bulletin d'information régional a été édité (La Virgule) ainsi qu'un week-end de formation/prospection en sud Deux-Sèvres/nord Charente. Des éditeurs ont été contactés pour l'impression de l'ouvrage et une mise en ligne partielle des informations réalisée sur le site de l'ORE. Plusieurs collections ont été inventoriées, mais une importante reste à faire (collection Valloton – MHN La Rochelle).

NC

- **Connaissance des Orthoptères du Poitou-Charentes**

Ce nouveau programme soutenu par le Conseil Régional, la DREAL et l'Europe (fonds FEADER) doit permettre d'engager un travail d'inventaire sur les Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes, qui peuvent être des indicateurs intéressants de la conservation des milieux auxquels ils sont inféodés, certaines espèces picto-charentaises présentant également un intérêt majeur de conservation de par leur rareté à l'échelle nationale voire mondiale (Oedipode des salines).

La multitude des milieux terrestres et la situation de carrefour entre les domaines d'influences océaniques, méditerranéennes et continentales, place notre région dans une situation unique. L'étude des Orthoptères peut ainsi permettre d'affiner cette approche car ce sont des espèces « bio-informatives » de l'habitat, voire de son état, qu'elles occupent.

La première phase du travail avait donc pour objectifs de créer une clé d'identification des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes et de former les coordinateurs départementaux à la reconnaissance des espèces pouvant être présentes dans la région.

Trois formations régionales ont ainsi été organisées pour 8 personnes en 2012, à Vignac (16), La Massonne (17) et en Deux-Sèvres.

La clé d'identification comprend 91 espèces, et décrit les notions de bases nécessaires à l'identification, l'ensemble des critères discriminants, les différentes techniques de prospection, les principaux cortèges des grands types de milieux régionaux,

A ce stade, il existe déjà une réelle dynamique dans chaque département. De nombreuses découvertes ou redécouvertes d'espèces dans les départements témoignent de l'intérêt dont bénéficient les Orthoptères. Ce constat nous laisse optimiste quant à la mobilisation pour le futur Atlas dont le lancement est prévu pour 2014.

BF et OR

• PRA Odonates

Après une période de plusieurs mois d'inactivité du fait d'un manque de disponibilité des coordinateurs, le travail sur la déclinaison régionale du Plan National d'Action, coordonnée par Charente Nature a repris en fin d'année, notamment par la finalisation de la partie Etat des connaissances et par la rédaction des premières fiches actions.

La finalisation de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates et sa présentation au CSRPN pour validation définitive est prévue au printemps 2013.

Ce travail est réalisé grâce à une subvention de la DREAL Poitou-Charentes.

LP

• PNA Grande Mulette

Le 20 novembre 2012, Miguel Gailledrat a participé pour le compte de Poitou-Charentes Nature à une réunion à Paris concernant la mise en œuvre de l'animation du Plan National d'Action (PNA) Grande mulette et d'un projet de Life+ concernant cette espèce. La Grande mulette est un mollusque aquatique (bivalve) protégé sur le plan national (arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mollusques), sur le plan européen (inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitat) et inscrite sur la liste rouge mondiale comme en danger critique d'extinction (IUCN, 2011). Actuellement, les populations mondiales les plus importantes connues sont localisées en Poitou-Charentes sur les rivières : Dronne, Charente, Vienne, Creuse. Notre région a donc une grande responsabilité quant à la conservation de cette espèce. Un projet Life+ est en cours de rédaction, il paraît important que Poitou-Charentes Nature y soit identifié comme un partenaire et un acteur local. Un courrier rappelant l'intérêt de PCN pour ce projet sera envoyé au porteur du Life et aux DREAL Poitou-Charentes et Centre (DREAL coordinatrice du PNA).

MG

• Gallaselle

La Gallaselle (*Gallasellus heilyi*) est un petit crustacé aquatique souterrain endémique du Poitou-Charentes qui figure sur la liste rouge nationale des espèces animales menacées de disparition. C'est à ce titre que la DREAL a confié à Poitou-Charentes Nature la responsabilité de préparer un avant-projet de sa protection dans le cadre de la SCAP. Trois bénévoles (Pierre Juchault, ancien directeur de recherche au CNRS à Poitiers, François Lefebvre, écologue spécialiste des crustacés, et Michel Caillon, diplômé d'études supérieures en hydrogéologie), ainsi qu'un permanent de Poitou-Charentes Nature (Bruno Fillon), ont pris en charge le dossier et l'organisation d'un séminaire national "Gallaselle" qui s'est tenu le 20 septembre 2012 à l'université de Poitiers. La quinzaine d'experts réunis (biologistes, spéléologues, géologues, gestionnaires, représentants de syndicats de rivières et de l'ORE) ont aidé à concevoir un dispositif pluri-partenarial destiné à :

- procéder au recensement des hydrosystèmes susceptibles d'héberger l'espèce (rivières souterraines, nappes phréatiques, sous écoulements des sources et rivières...) dans les différents bassins versants de la région,
- collecter des échantillons faunistiques à des fins d'inventaire systématique des différentes espèces animales susceptibles de jouer un rôle épuratoire des eaux souterraines,
- caractériser les différents hydro-systèmes recensés aux plans trophique, hydrogéologique et physico-chimique,
- anticiper sur la réflexion à mener en matière de protection et de gestion de ces habitats considérés également comme des ressources potentielles en eau potable,
- trouver les compléments de financements permettant d'assurer dans l'espace et dans le temps la mise en œuvre de ce projet.

Au lendemain du séminaire, le 21 septembre 2012, une matinée de terrain a été consacrée à la prospection de quelques hydrosystèmes de la région (fontaine d'Andillé et sources de Sèvre) en présence pour l'occasion de deux éminents spécialistes en hydrobiologie souterraine (Christophe Douady et Florian Malard, université Lyon 1).

Les 22 et 23 novembre 2012, répondant à l'invitation de Claude Bou, biospéléologue dans la région d'Albi, François Lefebvre et Michel Caillon ont suivi un stage pour se familiariser avec le matériel et les techniques de capture spécifiques aux espèces aquatiques souterraines.

Claude Bou a prêté à PCN du matériel (notamment 2 exemplaires de sa pompe éponyme Bou-Rouch) et a projeté de venir participer aux prospections de terrain qui devraient pouvoir commencer à partir de juin 2013 après l'attribution des crédits sollicités.

MC et FL

• **Hirondelles du Poitou et Hirondelles des Charentes**

Depuis quelques années, les hirondelles sont de moins en moins nombreuses à revenir, en témoigne les chiffres obtenus lors de précédents programmes de suivi : jusqu'à -41% pour l'Hirondelle de fenêtre depuis 1989 (source MNHN1 2009). Modification des pratiques culturelles, dérangements, destructions volontaires ou non des nids, tous ces facteurs jouent un rôle dans ce déclin. Il semble donc nécessaire de mieux connaître ces espèces pour mieux les protéger et les prendre en compte dans les aménagements urbains. C'est pourquoi en 2012, la LPO sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et aidée des associations locales de protection de la nature, a lancé une grande enquête de science participative sur les Hirondelles du Poitou et les Hirondelles des Charentes. Quatre associations prennent part à cette grande enquête : la LPO Charente-Maritime, Charente Nature, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et la LPO Vienne.

Lancée pour 2 années avec le soutien de la Région Poitou-Charentes et des fonds européens FEADER, cette enquête s'intéresse à 3 des 5 espèces nicheuses d'hirondelles de notre pays, à savoir : l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique et l'hirondelle de rivage. Elle vise entre autres, la localisation du maximum de colonies occupées d'hirondelles de fenêtre de la région mais également le recensement de toutes les colonies d'hirondelles de fenêtre et d'hirondelles rustiques sur au moins cinq communes par an et par département. Effectuée par les chargés de mission et des bénévoles, ces recensements ont été menés de mai à août.

S'agissant d'une enquête de sciences participatives, toute personne ayant observé un nid occupé ou en abritant un sur son habitation peut ainsi participer en contactant son association locale ou en saisissant ses observations en ligne sur les sites internet de chaque département.

Le but ultime de ce projet est de créer un réseau permanent d'observateurs capable d'alimenter les bases de données en ligne afin de pouvoir suivre l'évolution des populations d'hirondelles sur le long terme et en savoir ainsi plus sur leur état de santé.

MP et BF

• **Atlas des oiseaux en hiver**

Ce programme engagé sur 3 hivers avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, de la DREAL, de la Fondation Léa Nature et des fonds européens FEADER touche à sa fin avec l'hiver 2012-2013.

Les inventaires qualitatifs ont permis d'avoir au moins 60 espèces par maille sur chacune des mailles dans chaque département de la région. Des inventaires ciblés pour trouver les espèces communes ont été mis en œuvre localement. Les faits marquants ornithologiques sont la présence l'hiver dernier de l'Elanion blanc et de la Pie grièche grise sur les 4 départements. L'ensemble des transects (inventaire semi-quantitatifs) a été réalisé sur chaque département et il reste quelques données à collecter auprès de certains bénévoles.

Des dortoirs de Grand cormoran, de corvidés, de colombidés, d'ardéidés et parfois d'étourneau ont été recensés. Un comptage simultané des rassemblements de Pluvier doré et de Vanneau huppé a eu lieu à la mi-janvier. Enfin, les oiseaux d'eau ont été aussi comptés dans le cadre du recensement Wetlands à la mi-janvier.

L'enquête « Devine qui vient à la mangeoire » a vu en moyenne la participation d'une cinquantaine de sites par département.

Par ailleurs, des réunions d'organisation locale auprès des adhérents ainsi que des conférences de présentation et de l'état d'avancement du projet ont eu lieu. Des animations et des sorties de prospection ont été organisées à l'attention du grand public.

Enfin, les données collectées lors de la phase 1 ont été mises en ligne sur le site de l'ORE dans le premier trimestre 2013.

FM

¹ Muséum National d'Histoire Naturelle

② EAU

La Commission Eau de Poitou-Charentes Nature s'est réunie 2 fois en 2012, le 22 février en amont des arrêtés-cadre départementaux, et le 11 décembre pour préparer en particulier la Conférence régionale de l'eau.

Nous avons participé :

- à la Conférence régionale de l'eau le 18 décembre,
- au séminaire FNE et FNE Adour-Garonne et Nature, pour préparer la consultation sur les SDAGE 2026-2021, le 20 octobre à Fontaine Le Comte,
- à la rencontre de FNE Adour-Garonne le 11 octobre à Toulouse sur le sujet des captages d'eau potable,
- à la commission locale de l'eau du SAGE Charente le 13 mars ainsi qu'à plusieurs commissions techniques et géographiques,
- à un plateau France 3 face à la FNSEA sur les sujets de l'irrigation et du stockage de l'eau.
- à un reportage France 3 à la Couronne le 29 mars.

• Les travaux organisés par le Conseil Régional en 2012 :

Nous avons participé au Comité de suivi de la qualité des eaux souterraines le 16 octobre.

Nos associations ont participé aux Comités CLAP'eau sur l'entretien des rivières, et aux Comités de pilotage relatifs au programme RE-SOURCES dans les départements.

• Les travaux organisés par l'État en 2012 :

Nous avons rencontré la Directrice de la DREAL le 3 juillet et la Directrice adjointe le 12 décembre pour présenter Poitou-Charentes Nature et notamment notre vision de l'état des lieux sur l'eau en région et sa gestion.

Nous avons rencontré le Préfet le 16 avril sur la politique de l'eau, cette rencontre a déclenché un groupe de travail sur l'eau qui s'est tenu le 20 juin, piloté par le SGAR.

Comme suite à la révision du Plan régional santé environnement (PRSE) qui nous a mobilisé en 2010, nous avons participé à un GRSE le 22 mars et le 23 mai concernant un projet de communication sous forme de plaquette, guide et vidéo. Il est sur le point d'être diffusé.

• Les programmes concernant la région dans les départements

Nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment aux réunions de son Conseil d'Administration.

Nous avons aussi été très présents dans les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertation).

• Divers

Nous avons participé aux Comités de pilotage pour un projet de structure publique pour la gestion des retenues à La Rochelle, organisé par le Conseil Général de Charente-Maritime, les 10 février et 24 avril.

Nous avons participé à la présentation du « Diagnostic stratégique » co-piloté Etat-Région le 13 septembre.

Nous avons contribué à une intervention de Carg'eau le 12 octobre à Poitiers dans le cadre d'animations organisées par l'Espace Mendès France.

• **CLE du SAGE Boutonne**

Une première réunion de la CLE du SAGE s'est tenue le 28 février en présence de Mme la préfète:

Après une présentation de la liste des membres de la CLE, élection du président, des vice-présidents, du bureau de la CLE, un état des lieux et le bilan de la saison passée ont été présentés, avec les priorités du SAGE, dont la révision doit être réalisée en interne.

Il a été proposé aux membres de s'inscrire à des commissions thématiques : préservation de la ressource et aménagement et gestion des milieux

31 mai : réunion du Bureau de la CLE :

la CLE émet un avis favorable au dossier de demande de déclaration d'intérêt général concernant le programme pluriannuel de restauration de l'hydromorphologie de la Boutonne et de ses affluents (Deux-Sèvres) et émet un avis favorable sous conditions sur le dossier du curage du plan d'eau de Saint Jean d'Angély.

28 juin : réunion des commissions thématiques :

Présentation du tableau de bord 2010, d'une partie de l'état des lieux concernant la description du bassin versant pour la révision du SAGE. L'animatrice expose la démarche pour la prise en compte des zones humides sur le bassin.

20 septembre : commission thématique : aménagement et gestion des milieux:

Réglementation des zones humides, présentation des outils et démarches mis en œuvre pour améliorer la connaissances des zones humides, définition de zones humides prioritaires, présentation de la démarche d'inventaire des ZONES HUMIDES.

27 septembre : Commission thématique : préservation de la ressource en eau:

Présentation par le bureau d'études EGES de la synthèse hydrogéologique du haut bassin de la Boutonne (demandée par les irrigants de l'infra-toarcién de la Boutonne) suivies de discussions...

11 octobre : Séance plénière de la CLE du SAGE Boutonne:

Présentation des rapports d'activité 2010 et 2011 de la CLE, du tableau de bord 2010, de l'avancement de l'état initial du SAGE, de la démarche d'inventaire des zones humides.

CD

③ DÉCHETS

- **Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Poitiers**

Roland Caigneaux nous a représentés aux quelques réunions de cette commission.

BF

- **Commission Locale d'Information de Gizay (86) et de Clérac (17)**

Bien qu'ayant un siège dans chacune de ces commissions locales, nous ne sommes pas en mesure d'y participer, les associations départementales correspondantes étant déjà membres.

BF

④ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **LGV TOURS-BORDEAUX : un partenariat difficile mais un partenariat !**

Des acquis consistants

2012 a été une année décisive : démarrage et montée en puissance du chantier, rodage de la convention de partenariat signée avec Lisea/Cosea. A l'actif du bilan : des restrictions d'impact de chantier réussies, finalisation des premiers cahiers des charges des mesures compensatoires ; conventionnements et acquisitions en bonne voie malgré des réticences de la Chambre d'Agriculture. L'essentiel a été et demeure pour nous la sélection rigoureuse des sites afin d'assurer à chaque espèce impactée non seulement les hectares compensatoires qui lui sont dus, mais des surfaces potentiellement favorables, avec une exigence d'additionnalité. Ce principe est essentiel au concept de mesure compensatoire, qui n'est réductible ni à de la conservation ni à de l'accompagnement.

Les acquis sont dus au choix de Cosea de respecter globalement ses obligations réglementaires, quitte à rentabiliser cette politique dans une communication dithyrambique sur le thème de l'« excellence » environnementale. Ils sont dus de notre côté aux compétences mobilisées, à l'engagement infatigable des 2 chargés de mission de PCN, au travail des salariés des APNE dans les comités techniques et sur le terrain, sans oublier les administrateurs assignés aux CoPil interne, aux réunions de direction avec Cosea, aux CPS.

A saluer : la transition assurée haut la main par notre désormais coordonnatrice LGV, Clémentine, au départ de Christian Grimault et le passage de relais en douceur à



Zone travaux de La Poussone, Lot 13 (Charente-Maritime) – Photo Clémentine DENTZ

Ludivine, arrivée début 2013. Les acquis sont dus aussi à la veille réglementaire assurée par la DREAL, service pris systématiquement et injustement comme bouc émissaire de ses difficultés par COSEA. Notre coopération avec les services de l'Etat mérite sa place dans le bilan.

Encore un facteur de réussite : la qualité des prospections et négociations de terrain menées par le CREN, le CRPF et la Chambre.

Persistance des bavures

Les acquis ont été obtenus au prix d'une vigilance de tous les instants et d'alertes et de rappels à la règle trop nombreux. Il a été clair d'emblée que COSEA donnait la priorité à la vitesse d'avancée du chantier, d'où une course contre la montre génératrice de bavures. Mais un tournant a été pris fin 2012 avec l'arrêté complémentaire « espèces protégées ». Sans l'épée de Damoclès des préconisations CNPN, confiant dans l'appui quasi inconditionnel du SGAR, COSEA s'est accordé une marge d'erreur plus grande et s'est cru autorisé à enfreindre ou contourner certaines contraintes des arrêtés, d'où une fréquence de « ratés » inattendue alors que le chantier aurait du bénéficier de l'expérience acquise. Ceci a entraîné des relations en dents de scie : alors que la situation s'améliorait nettement sur le lot 14, un temps sinistré, les bavures se sont multipliées ailleurs, notamment en Vienne.

Instabilité du projet

L'instabilité du projet nous a compliqué la tâche. Le chantier a démarré hâtivement dès la parution des arrêtés de février 2012, sur la base insuffisante de l'Avant Projet Sommaire bouclé par RFF pour la DUP. En l'absence d'Avant Projet Détaillé, le projet a sans cesse évolué : nouvelles enquêtes parcellaires semant le trouble dans les procédures d'aménagement foncier, arrêté complémentaire « espèces protégées » pour faire face à 1 000 hectares d'emprise supplémentaires, nouvel arrêté « loi sur l'eau » augmentant la consommation de zones humides et les remblais en lit majeur.

Prévisions

L'année 2013 s'annonce ardue : le chantier ne cesse d'accélérer, accroissant le risque de dysfonctionnements dus à des difficultés chroniques de coordination et de transmission des consignes aux sous-traitants ; ils affectent surtout l'efficacité des mises en défens et le maintien de corridors pour les espèces aquatiques et semi-aquatiques durant les dérivations de cours d'eau.

Sur le fond, beaucoup reste à faire pour finaliser certains cahiers des charges et surtout localiser les mesures et les mettre en œuvre : quid des ripisylves et des 200 % de compensation des zones humides ? Quant à la question des suivis, elle se pose depuis le début des travaux : il est plus que temps d'y répondre.

Une demande importante est récusée : la remise à plat des aménagements anti-bruit. Sur ce point, langue de bois ! COSEA respecte le règlement français et ne connaît pas l'OMS.

Satisfecit provisoire : c'eût été bien pire pour la biodiversité si nous avions pratiqué la politique de la chaise vide, et il reste encore beaucoup à gagner.

JLJ

• **Projet LIMOGES-POITIERS**

PCN a participé avec la commune de Peyrilhac (87) au recours auprès du Tribunal Administratif de Paris contre la décision du CNDP de ne pas organiser de nouveau débat public alors que l'enquête préalable à la DUP aurait du avoir lieu dans un délai de 5 ans après le débat public, et cela malgré les éléments nouveaux : engagements à moderniser la ligne POLT (Paris-Toulouse) ; projet de ligne POCL (Paris-Clermont) avec possibilité de raccordement de Limoges sur cette LGV. Jugement non encore prononcé

Notre expérience de la LGV SEA donne du poids à nos arguments sur la sous-estimation systématique des impacts du chantier par l'étude fournie à l'enquête

JLJ

⑥ **ENVIRONNEMENT (divers)**

• **Plan régional santé environnement**

En ce qui concerne la **lutte contre l'allergie au pollen d'Ambroisie** (Action 22 du PRSE2) c'est à l'initiative de Poitou-Charentes Nature qu' a eu lieu le 25 avril à l'Agropôle de Mignaloux une première réunion des représentants de la FREDON PC, de l'Agence Régionale de Santé, de l'ORE, d'Atmo PC, de la Chambre Régionale d'Agriculture et de Poitou-Charentes Nature et de la DREAL en vue d'échanger des informations avec les responsables d' l'Observatoire National des Ambroisies, Bruno Chauvel et Quentin Martinez qui avaient fait le déplacement depuis Dijon pour nous rencontrer afin de nous présenter leur structure et ses objectifs (aides aux dynamiques locales, informations du grand public et des gestionnaires par une lettre d'information périodique...) et définir les conditions d'une action régionale en cohérence avec les orientations nationales et le PRSE2 : organisation de la journée nationale de lutte contre l'ambroisie avec participation d'élus locaux et arrachage d'ambrosies, nécessité d'envisager la généralisation d'arrêtés préfectoraux dans chacun des 4

départements de la Région PC, prise en compte de l'apparition d'ambrosies devenues résistantes aux herbicides, diffusion de plaquettes d'information ...

Une seconde réunion s'est tenue le 6 juin à l'Agropôle de Mignaloux à l'initiative de la FREDON pour définir avec PCN, une représentante de la Société COSEA et un expert des réaménagements post chantier en Rhône Alpes, les modalités de revégétalisation des remblais de la future LGV afin de limiter les risques de propagation et de réapparition de l'Ambrosie .

En ce qui concerne l'action 26 du PRSE2 : Education en Santé-Sécurité-Environnement, M Caillon a participé à une réunion organisée au siège de PCN le 20 janvier à l'initiative de Francis Thubé et d'Elodie Le Thiec de l'Ifrée pour préparer le montage de module(s) de formation à l'éducation en santé-environnement à destination des enseignants et des éducateurs ayant en charge des élèves, des étudiants ou des apprenants adultes dans le cadre de leur formation continue. Quelques pistes de personnes et d'organismes ressources ont été explorées ainsi que qu'une éventualité de préfiguration d'un module de formation intégrable au Master « Management des risques » à l'IRIAF de Niort sous la forme d'une option qui pourrait s'appeler « formation professionnelle à l'éducation à la gestion et à la prise de risques »

MC

- **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes**

Etant concernés de loin par ce sujet, Jean-Michel Minot n'a pas assisté aux réunions plénières et des groupes de travail.

BF

- **Air – Atmo**

Guy CHÉZEAU représente toujours Poitou-Charentes Nature au sein d'Atmo Poitou-Charentes.

La présidence d'Atmo-PC a changé en 2012, elle est assurée par Gérard Bacles représentant de Solvay -La Rochelle (ex Rhodia).

En application d'une directive européenne, certains seuils (de recommandation, d'information et d'alerte) ont été abaissés en 2013 notamment en matière de particules fines. Il en est résulté des dépassements plus nombreux dont la presse a pu rendre compte dans les 4 départements.

Il est fortement recommandé de s'inscrire aux lettres d'information d'ATMO-PC (mensuelle) ainsi qu'à la lettre de suivi des pollens (hebdomadaire), outre le suivi des mesures on y trouvera l'accès aux études menées à proximité des principaux sites potentiellement émetteurs (industries, UVE...)

A noter l'organisation d'une conférence débat "La qualité de l'air intérieur dans les bâtiments" le 8/10/2013 qui se tiendra dans la Maison de la Région.

- **AREC : Agence Régionale Evaluation environnement climat**

Les faits marquants :

L'agence AREC a déménagé conjointement avec l'ADEME fin décembre 2012 quittant les locaux historiques de la rue de l' Ancienne Comédie pour s'installer 60 rue Jean Jaurès.

L'AREC a produit un certain nombre de travaux, le bilan de l'énergie photovoltaïque actualisé au 1er trimestre 2013, le bilan des énergies renouvelables actualisé en 2012.

Un outil appelé « climarecord » permet de suivre les plans climats en partenariat avec les conseils généraux. Avec ces mêmes conseils généraux, un travail se conduit sur les émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture, le potentiel de chaleur renouvelable dans le tertiaire et l'industrie. En partenariat avec la DRAAF, un outil sur le suivi de la pression en matière de consommation du bois énergie est mis en place ainsi que des travaux sur la méthanisation.

Un travail a été conduit avec la fédération des travaux publics sur les déchets d'activités économiques tels que les huiles, les pneus...

L'AREC poursuit son travail de diagnostic pour un certain nombre de collectivités locales telles que le Seuil du Poitou, Châtelleraut, Niort...

MLD

- **Commission régionale des aides de l'ADEME**

M. Legrand siège dans cette commission qui attribue des aides financières en matière d'études, d'économie d'énergie, de recours aux énergies renouvelables.

BF

⑥ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

• Festival de Ménigoute

Comme chaque année depuis 2004 une conférence a été organisée, avec comme thématique, « *Marchandisation de la biodiversité, peut-on donner une valeur à la nature ?* », le jeudi 1^{er} novembre lors du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute. Les objectifs opérationnels de ce projet étaient de donner des éléments d'information sur la valeur économique, sociale, écologique que peut représenter la biodiversité, les enjeux, les politiques afin de mieux la prendre en compte.

Animée par Michael Lahcen – Journaliste de Radio accords, la conférence s'est déroulée en deux parties de 43 minutes chacune.

1ère partie – Conférence - Marchandisation de la biodiversité, peut-on donner une valeur à la nature par Valérie Barbier, Chargée de missions l'Environnement en Poitou-Charentes, rédactrice des dossiers de l'ORE et Jean-Luc PUJOL, Ingénieur des ponts des eaux et des forêts, responsable de la mission recherche et société de l'INRA qui édite le courrier de l'environnement, Rapporteur, pour le Centre d'Analyse Stratégique, de la mission présidée par Bernard Chevassus au Louis : "Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, Contribution à la décision publique".

2e partie - Table ronde – débat (questions issues du public) en présence de Laurence Marcillaud (Conseillère Régionale), Jean-Luc Pujol (INRA), Valérie Barbier (ORE) et Dominique Chevillon (PCN + MAAF).

Environ 80 personnes ont assisté à la conférence. À noter que la conférence s'est déroulée, comme l'année dernière, en centre-bourg de Ménigoute ce qui a permis une meilleure « visibilité » et attiré plus facilement les auditeurs de passage.

Cette année Poitou-Charentes Nature a aussi renoué avec la tenue d'un stand, partagé avec l'APIEEE et la Coordination pour la défense du Marais Poitevin, au sein d'un « pôle associatif FNE », avec GODS et DSNE.

TD

⑦ RELATIONS EXTÉRIEURES

• CESER

Michel Hortolan, Président de la commission Environnement et Jacques Brie, rapporteur de cette même commission ont représenté Poitou-Charentes Nature au Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER) en 2012. Ils ont été rejoints par Dominique Chevillon depuis décembre 2011.

Parmi les chantiers sur lesquels ils ont travaillé :

- Le Schéma régional de l'éolien,
- Le Schéma régional climat air énergie,
- Le Schéma régional de cohérence écologique,
- La trame verte et bleue,
- Les indicateurs de développement durable,
- Un débat sur l'énergie,
- L'avis sur le SDAGE 2016-2021,
- Populations et activités sur le littoral atlantique : Enjeux fonciers, quelle gouvernance avec quels outils ?

L'année 2013 est l'année d'échéance des mandats, tous les membres du CESER seront renouvelés à l'automne. Nous sommes donc en attente de la désignation par Mme la Préfète des organisations et du nombre de sièges pour représenter Poitou-Charentes Nature.

JB

• Conseil Régional

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs se poursuit, avec un soutien de la Région stable pour Poitou-Charentes Nature et ses associations membres.

Les projets 2013 ont été présentés le 8 octobre au service environnement en présence de Laurence Marcillaud, en charge de la biodiversité, après deux réunions préparatoires internes, en juin et en septembre.

BF

- **État**

DREAL, DRAAF, SGAR, Préfet... nos relations avec les services de l'Etat sont traditionnellement bonnes. Nous avons rencontré la nouvelle Directrice de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement, qui a pris ses fonctions au 2e trimestre, ainsi que la nouvelle Directrice-adjointe en décembre.

Le Secrétaire Général aux Affaires Régionales n'a par contre jamais répondu à nos demandes de rencontre.

Les sujets d'inquiétude demeurent : la demande de travail est continue (nous nous en réjouissons), mais les moyens légitimes qu'il nous faudrait ne suivent pas : baisse des fonds d'Etat pour les inventaires à notre initiative, pour lesquels pour la première fois la DREAL n'a pas pu financer l'intégralité de nos demandes pour des projets régionaux, mais des crédits disponibles en fin d'année, fléchés sur les Plans Nationaux d'Action.

Certains services n'ont plus la quantité de personnel nécessaire à l'accomplissement des missions, ou sont accaparés par le dossier LGV.

BF

- **Fonds Européens**

Pour PCN et les associations adhérentes nous avons 2 sources de financement principales : le FEDER et le FEADER. On ne peut présenter nos dossiers que quand les autres co financeurs ont donné leur accord. Le FEDER a largement été utilisé pour financer les conséquences de la tempête XYNTHIA sur la côte atlantique. Si nous avons pu financer des dossiers de 2010, depuis 2011 nous avons essuyé un refus. Suite à notre intervention auprès du Préfet fin 2011 en raison de l'absence de financement sur 3 dossiers déjà engagés, nous avons obtenu en juin 2012 une subvention sur l'un d'eux, les messicoles. Du coup, nous avons dû demander l'accès au FEADER qui est géré par la DRAAF, laquelle nous a permis à la suite de plusieurs rencontres de financer nos dossiers 2012.

Nous avons aussi assisté à la première réunion sur le prochain programme 2014-2020, organisée par l'Etat et la Région au Futuroscope en septembre.

GT et BF

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) et CRCA**

Suite à la disparition de la CPCA, les membres des différentes coordinations se sont retrouvés pour recréer une nouvelle structure qui a vu le jour début 2012 : le Collectif Régional des Coordinations Associatives (CRCA). Michel Hortolan et Yannick Bruxelles, puis Eugénie Debenais, y représentent les associations membres de la CEDD.

BF

- **Ifrée**

Les événements importants de 2012

- L'Ifrée a organisé le 19 juin 2012, au centre de conférences de Poitiers, la 1^e journée d'un cycle de rencontres sur le thème de la « concertation pour de nouvelles dynamiques collectives ». Cette journée qui a compté 55 participants avait pour objectifs de permettre à toute structure, tout acteur ou tout individu de se saisir de la concertation, de la comprendre pour la mettre en œuvre. Les actes sont disponibles sur le site de l'Ifrée : www.ifree.asso.fr.
- L'Ifrée a produit son livret n° 4 sur l'éducation à l'environnement pour les publics en précarité.
- L'Ifrée s'est dotée des services d'un consultant, Jean-Paul Martin, pour travailler sur sa stratégie d'offre de formation. Cette tâche a été menée avec les salariés et les administrateurs.

MLD

- **Observatoire régional de l'Environnement**

En 2012, l'ORE et PCN ont poursuivi leurs travaux consistant à valoriser et diffuser les informations sur le patrimoine naturel en région à destination de tous les publics. Pour cela, il a été principalement réalisé :

- la numérisation du cahier technique « Les plantes messicoles du Poitou-Charentes » sur le site de PCN,
- la réalisation d'une carte régionale sur les lépidoptères,
- la création d'exports automatisés de cartes de répartition par espèces de lépidoptères,
- la poursuite de l'accompagnement technique de l'outil d'accès géographique aux données de Poitou-Charentes Nature permettant la consultation des données agrégées à la maille ou à la commune des différents inventaires réalisés par PCN (intégration de cette cartographie dynamique au site de PCN au sein de la rubrique « cartographie », modifications de l'interface SIG avec changements de logos, debugages, et passage de l'outil à la version 2.0 de l'api geoportail),
- certaines couches d'informations valorisées, telles que « busards », « orchidées », « oiseaux nicheurs » ou « lépidoptères diurnes » ont été mises à jour au sein de la cartographie dynamique de PCN,
- la finalisation des travaux préparatoires à l'intégration des informations de PCN « odonates » et « oiseaux hivernants » sur la cartographie dynamique de PCN,

- la création d'un espace d'hébergement de fichiers pour les administrateurs de PCN,
- une réunion sur le projet de refonte du site PCN.

En 2012, l'ORE et PCN ont poursuivi leurs réflexions, dans le cadre du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN), sur l'articulation du système d'information régional avec le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Pour cela, il s'est tenu deux réunions entre l'ORE et PCN sur la valorisation des données naturalistes au sein du réseau PCN et sur les modalités de mise en ligne et de communication avec le SINP. La première était plutôt à caractère technique. La seconde réalisée avec des administrateurs de PCN, a traité également des perspectives de développement des outils Visionature pour une meilleure restitution des données collectées, notamment dans le cadre de la directive INSPIRE et de l'alimentation du SINP, au regard de ce qu'il se développe déjà pour Faune Aquitaine.

CT

• France Nature Environnement

Congrès – appel des 3000

Le 28 janvier 2012 FNE a tenu à Montreuil un congrès extraordinaire auquel plus de 2000 militants de France entière ont participé (dont une quinzaine de représentants de PCN qui avait affrété un minibus). Six candidats à la Présidentielle sont venus présenter leur programme pour la mandature de 2012-2017. Le Président de FNE au nom des 3000 associations adhérentes a présenté les attentes de celles-ci : « pour un avenir commun à construire ensemble riche en emplois et en biodiversité, en donnant un nouvel élan à la démocratie, pour une nouvelle donne économique et une nouvelle orientation du rôle de l'Etat ».

Trois priorités se sont dégagées : pour une agriculture proche des citoyens au service d'une alimentation de qualité, stopper le gaspillage des ressources naturelles, et sortir de la précarité énergétique.

Cette journée fut incontestablement une réussite, confortant par une bonne couverture médiatique le rôle de nos associations et de leur fédération nationale ; on attend impatiemment les suites de la conférence environnementale qui s'est tenu à l'automne.

GT et BF



Présidents des associations membres de FNE sur la scène à l'issue du congrès du 28 janvier 2012

Conférence des Présidents

FNE réunit 2 fois l'an les Présidents des Fédérations Régionales auxquels peuvent se joindre des Présidents d'associations départementales, pour faire le point sur l'actualité environnementale, et la vie associative commune. La dernière qui s'est tenue le 8 décembre 2012 a traité de la Conférence Environnementale organisée par le Gouvernement : c'est une bonne initiative dont la gouvernance laisse à désirer, pour être opérationnelle. Maryse ARDITI nous a présenté l'organisation des débats nationaux et régionaux en vue du projet de loi sur la transition énergétique. Le projet d'Agence pour la Biodiversité a été présenté rapidement, une réunion spécifique étant prévue en mars 2013. Raymond LOST nous a présenté l'état des discussions sur le projet de loi sur la décentralisation et ses conséquences possibles sur la vie régionale de nos associations, ainsi que les modifications de la composition des CESER, sujet sur lequel nous devons être vigilants.

Le Plan stratégique de FNE est dans sa conception finale, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences est un des aspects importants de ce Plan et concerne tant les salariés que les bénévoles.

En fin de journée les juristes de FNE ont attiré notre attention sur la liberté d'expression des bénévoles et les conséquences judiciaires qui peuvent découler d'une expression qui peut parfois être jugée diffamatoire, dénigrante, outrageante, la notion de droit de réponse a aussi été développée.

GT

Directeurs des associations FNE

Bruno Fillon a assisté à deux réunions des directeurs de FNE, qui se sont tenues à Avignon en mai et à Paris en novembre. Outre les échanges sur des problématiques communes entre Directeurs, le travail sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au sein du mouvement FNE s'est poursuivi, dans le but de favoriser le développement du réseau bénévole et de donner une aide à la classification des salariés au sein du réseau FNE, par une définition précise des fiches de poste des principaux métiers : Directeur, responsable administratif et financier, animateur, coordonnateur...

BF

⑧ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

• **Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

2012 a vu le départ de Jeannine Le Maux fin mars suite à une rupture conventionnelle et l'arrivée début mai de Dominique Finidori, qui assure maintenant, outre le secrétariat, l'essentiel de la comptabilité (enregistrement et saisie des écritures). La comptabilité de Poitou-Charentes Nature est toujours validée par un Commissaire aux Comptes, le Groupe Y.

Après 2011, 2012 a aussi été une seconde année de recrutement avec l'arrivée courant août en Contrat à Durée Déterminée de 6 mois (renouvelé depuis) de Clémentine Dentz, en tant que chargée de mission LGV pour accompagner le coordinateur Christian Grimault, dont le contrat a été renouvelé jusqu'à début janvier 2013. Ils avaient tous deux pour objectif d'assurer la coordination avec les associations et Cosea (construction de la LGV) sur les travaux de terrain afin de limiter les impacts de ceux-ci et développer les mesures compensatoires sur le patrimoine naturel.

Cette année a aussi été marquée par la triste disparition d'un de nos administrateurs actifs, Guillaume Challet, directeur de la LPO Vienne, auquel nous rendons hommage pour son engagement.

BF

• **Réunions**

Six conseils d'administration se sont tenus durant l'année, ainsi que quelques réunions de bureau, principalement pour la gestion du personnel.

BF

• **Agrément**

Poitou-Charentes Nature a sollicité en juin 2012 le renouvellement de son agrément d'association de protection de la nature et de l'environnement. Celui-ci a été accordé par arrêté du Préfet de la Vienne en date du 28 décembre 2012. Il conforte notre reconnaissance d'association d'intérêt général.

BF

• **Médias :**

Radio Accords

En 2012, une quinzaine de bénévoles ou salariés des associations membres de Poitou-Charentes Nature mais aussi de partenaires (ONCFS, CRPF...) sont de nouveau intervenus sur les ondes de la radio poitevine, en participant à des débats ou dans le cadre d'émissions estivales sur des sujets variés, qui ont été ensuite rediffusés nationalement.

Au-delà de tous les articles spécifiques liés à des programmes d'actions, quelques **articles de presse** ont fait part des actions de Poitou-Charentes Nature en 2012, sur des sujets très variés : questionnements sur la gestion de l'eau auprès des candidats dans le cadre des élections législatives, communiqué de presse sur la vigilance de Poitou-Charentes Nature sur la LGV, conférence Ménigoute, mais aussi soutien à Patrick Picaud, coordinateur de Nature Environnement 17, victime d'une campagne calomnieuse suite à son engagement associatif sans faille...

BF

Poitou-Charentes Nature,

Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes
représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte

☎ : 05 49 88 99 23 ; ☎ : 05 49 88 98 78

pc.nature@laposte.net

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

• **Le Bureau au 31 décembre 2012 :**

Président : Pierre GUY

Vices-Présidents : Alain BOUSSARIE (Charente Nature), Michel CAILLON (Vienne Nature),
Dominique CHEVILLON (Nature Environnement 17), Catherine TROMAS (Deux-Sèvres Nature
Environnement).

Trésorier : Gustave TALBOT

Secrétaire : Thierry MICOL

• **Les salariés :**

Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)

Dominique FINIDORI : secrétariat-comptabilité : (temps partiel, 32 h par semaine)

Thibaud DUMAS : réalisation d'outils de communication et organisation d'événements (temps partiel,
7h par semaine)

Christian GRIMAULT : coordonnateur LGV (temps plein)

Clémentine DENTZ : chargée de mission LGV (temps plein)

• **Les associations membres au 31 décembre 2012 :**

Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature,
LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-
Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union
Régionale des CPIE, APIÉE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son
Environnement).

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2012 : minimum 13 800 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2012

